

# LES BREVES DE TILLE



N°10

Septembre 2022

## BUS POUR L'EMPLOI

**Le bus pour l'emploi arrive à Tillé !**

A partir de septembre, le bus pour l'emploi, mis en place par le Conseil départemental de l'Oise, s'arrêtera à Tillé 3 à 5 fois par an.

Le premier arrêt du bus dans notre commune aura lieu le :

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre de 9h15 à 12h30**

Des agents d'accueil et des professionnels seront à bord pour vous accueillir et vous faciliter l'accès à l'emploi, la formation et l'aide à l'insertion. Vous pourrez également y trouver toutes les informations et la documentation nécessaires à vos recherches.



## TRAVAUX DE VOIRIE A RIEUX

Les travaux de passage du gaz et l'enfouissement des réseaux étant terminés, nous procédons à la dernière partie, à savoir la réfection de la voirie de la rue de la Liovette au hameau de Rieux.

Les travaux ont débuté le 22 août 2022 et dureront environ 4 semaines.

La circulation dans la rue de la Liovette sera totalement interrompue lors des travaux sauf pour le bus scolaire et les riverains.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser par avance pour la gêne occasionnée et comptons sur votre compréhension.

## ENDURO DU BEAUVAISIS

L'association BEAUVAIS MOTO CLUB organise la cinquième édition de l'enduro du Beauvaisis le :

**Dimanche 4 septembre 2022  
De 9 heures à 15 heures**



Nous vous informons que le tracé de la course prévoit un passage par notre commune, avenue de l'Europe. Les organisateurs mettent tout en place pour sécuriser la course et limiter les nuisances pour les riverains. Toutefois, en cas de problème, n'hésitez pas à nous le signaler.

**Forum des Associations**

Venez découvrir les associations Tillôises

**3 septembre 2022 / 14H - 17H**  
Dans la cour de l'école et sur le terrain de tennis

Mairie de Tillé

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 :**

- Rentrée scolaire
- Bus pour l'emploi de 9h15 à 12h30 (devant la mairie)

**Dimanche 4 septembre 2022 :**

- Enduro du Beauvaisis
- Exposition sur la « Fête de la Moisson » à Morlaine (club des aînés)

## AGENDA

**Samedi 3 septembre 2022 de 14h à 17h :**

- Forum des associations (dans la cour de l'école)

**Vendredi 9 septembre 2022 de 15h30 à 19h :**

- Au bon marché de Tillé

**Dimanche 11 septembre :**

- Brocante (Tillé en fête)



# VIE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE



Pour la rentrée de **septembre 2022**, la Mairie de Tillé, gestionnaire de l'accueil extrascolaire (vacances et mercredis loisirs), et le SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire) de Tillé, Guignecourt, Maisoncelle-st-Pierre, Fontaine-st-Lucien, gestionnaire de l'accueil périscolaire, ont établi une convention de partenariat avec la **Ligue de l'Enseignement de l'Oise**.

Cet organisme permettra de maintenir, comme les années précédentes, un **accueil de qualité, pérenne et serein avant tout, pour vos enfants**.

Ce changement est sans conséquence pour les familles qui auront le plaisir de rencontrer la **nouvelle directrice de l'accueil de loisirs, Mme Cynthia Levillain** (pendant le congé maternité de **Mme Soraya Rouibi**) et de retrouver les animateurs permanents qui font partie de l'équipe depuis plusieurs années.

## NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Chers parents, nous vous rappelons que l'inscription de vos enfants à la cantine, au périscolaire ainsi qu'au centre de loisirs (mercredis et vacances scolaires) s'effectue désormais via votre espace famille sur le site Inoé.



Si vous n'avez pas encore créé votre compte, vous pouvez demander le lien à la mairie ou vous rendre directement sur le site internet de la commune dans l'onglet « Enfance et jeunesse - périscolaire ou centre de loisirs », rubrique « nouvelles modalités d'inscription ».

**Attention** : Pour finaliser l'inscription de vos enfants, **l'ensemble des documents doit être transmis au format PDF sur votre espace famille**.

Une fois l'inscription terminée, n'oubliez pas de procéder à la réservation de la cantine et/ou des activités de vos enfants.

**Rappel** : Toute modification concernant la cantine doit être effectuée sur votre espace famille avant le mercredi 20 heures pour la semaine suivante, sans quoi elle ne pourra être prise en compte.

Pour ce qui est des inscriptions au périscolaire, vous avez jusqu'à la veille 10h pour changer d'avis.

**Pour les personnes rencontrant des difficultés, le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition.**

## RENTÉE SCOLAIRE : 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE



Excellente rentrée scolaire à tous nos jeunes !

### **Prochaines vacances (zone B) :**

- Vacances de la Toussaint : du 22 octobre au 7 novembre 2022
- Vacances de Noël : du 17 décembre 2022 au 3 janvier 2023

